

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS D'AIGREFEUILLE**

Nombre de conseillers L'an deux mille vingt trois
En exercice : 15 le 15 mai à 20 heures 30,
Présents : 11 le Conseil Municipal de la Commune d'AIGREFEUILLE
Votants : 14 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
Convocation du 11 mai 2023 à la Mairie, sous la présidence de Christian ANDRÉ, Maire.

PRÉSENTS : MM. DELSOL Yannick, GENRE Pierre, LASFARGUES William, PIGASSE Thomas, STURMEL Philippe

Mmes : AFONSO Djemilla, CASANOVA Céline, DUCROS Lucie, PLACHOT Geneviève, POUPOT Mary

Secrétaire : POUPOT Mary

Absents excusés :

MARCHOU Marie procuration à **LASFARGUE William**

IMART Thierry procuration à **PIGASSE Thomas**

SEMENE Marie-Ange procuration à **Ducros Lucie**

Absent non excusé : COULON Florian pas de procuration

Objet : Lotissement communal - Décision modificative n° 1

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le décompte global définitif pour les dépenses du Lotissement du Clos de la Marelle a été fournis par la dernière facture de l'entreprise KM TP.

Cette dépense de 13 459.20€ n'avait pas été inscrite au budget du lotissement communal pour 2023.

Les inscriptions décrites ci-dessous sont donc nécessaires pour payer cette facture :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES	BP 2023 HT	DM N°1	BUDGET après DM
011	Charges à caractère général			
605	achats matériel équipement et travaux	0	13 500	13 500
65	Autres charges de gestion courante			
6522	Reverst excédent BA admin au principal	0	-13 500	-13 500
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		0	0

Où cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver les opérations sus exposées.

Votes pour : 14

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme à l'original.

Certifié exécutoire compte tenu de :

la publication le 15 mai 2023

Et de la réception en Préfecture

Le Maire,

Le Maire,